

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 14 février 2020	N° 2020-123

Convocation du 7 février 2020

Aujourd'hui vendredi 14 février 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL, M. Jean-Louis DAVID.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 14 février 2020	Délibération
	Direction de la multimodalité Service modes actifs	N° 2020-123

**Association Vélo-Cité - Subvention de fonctionnement pour l'organisation de la fête du vélo 2020 -
Convention - Décision - Autorisation**

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le 2 décembre 2016, Bordeaux Métropole a approuvé son « 2ème Plan vélo 2017-2020 » qui porte la forte ambition de faire de Bordeaux, la « Capitale du vélo » et vise ainsi une part modale du vélo de 15% en 2020, grâce à un budget s'élevant à 70 M€ sur 4 ans.

L'année 2019 a connu une forte progression de la pratique cycliste avec une augmentation de 9% par rapport à l'année 2018, notamment grâce à l'action de Bordeaux Métropole en matière d'aménagements et d'équipements cyclables.

La mise en œuvre du Plan vélo passe également par une communication positive du vélo et l'organisation de moments forts pour sa promotion, au premier rang desquels la « Fête nationale du vélo », qui en sera à sa 23ème édition cette année.

En 2016 pour les 20 ans de la fête du vélo sur le site de Darwin à Bordeaux, 2017 à Mérignac, 2018 à Cenon, 2019 à Bègles, Bordeaux Métropole a soutenu les événements organisés respectivement par l'association « la 58ème

» puis par Vélo-Cité. En 2019, l'évènement a rassemblé plus de 1200 visiteurs sur le site où étaient installés de nombreux stands et où se sont déroulées plusieurs conférences, et notamment 150 participants à la grande balade urbaine à vélo du parc bordelais jusqu'à l'école Gambetta à Bègles où avait lieu l'évènement.

En 2020, la « Fête du vélo » sera organisée par Vélo-Cité, et se déroulera le dimanche 7 juin 2020 sur le site du quai des sports à Bordeaux. Elle associera cette année encore plus d'une quarantaine d'acteurs du « réseau vélo » du territoire : associations, professionnels et institutionnels. La traditionnelle grande balade urbaine à vélo évoluera vers une « vélo-parade » qui partira du Quai des Sports où seront disposés de nombreux stands et où se dérouleront de nombreuses animations.

Le coût de la manifestation est estimé à 19 050€, auquel il vous est proposé, suite à la demande faite par l'association Vélo-Cité, d'attribuer une subvention de 5 000€ de Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis,

adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 5217-2 ;

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

VU la délibération n°2016-722 du Conseil de Bordeaux Métropole du 2 décembre 2016 portant adoption du 2ème plan vélo métropolitain 2017-2020 « Bordeaux, capitale du vélo » ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la démarche de l'association Vélo-Cité s'inscrit dans les actions en faveur de la politique métropolitaine de mobilité et en particulier, de sa politique vélo,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 5 000 euros en faveur de l'association Vélo-Cité pour l'organisation de la Fête du vélo le dimanche 7 juin 2020.

Article 2 : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport.

Article 3 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, chapitre 65 article 6574, fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 février 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 19 FÉVRIER 2020 PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2020	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Brigitte TERRAZA
--	---